

## COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 28 FEVRIER 2014

### PRESENTS :

Mesdames : Claude OPHELE, Dominique VAILLANT, Claudine CHAPON représentant Yves RAINGEAUD.

Messieurs: Eric Alain ZOUKOJA, Jean Michel FOURNIER, Emmanuel NERON, Emmanuel MOYSE, Xavier APARICIO, Alain GUEIFFIER, Nicolas DEWITTE, Bruno BOISSAVIT, Benoit WOLF, Bernard BURON, Patrick LAFFEZ.

### PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :

Mesdames et Messieurs : Alain RONCIN, Président de la Commission des Moyens, ELISE LAUMONIER, Agent comptable Philippe, DAILLOUX, DSF, DANIEL FIOT Adjoint au DSF.

### EXCUSES :

Mesdames et Messieurs : Nathalie MOREAU, Nathalie ALBERT, Bernard YVONNET, Pierre GABETTE, DGS.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION DES MOYENS
<p><u>Présentation du compte financier 2013</u></p>	<p>PJ : bilan et compte de résultat – diaporama</p> <p>Madame l'agent comptable présente de manière détaillée le compte financier 2013. Il en ressort :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– une variation relativement maîtrisée de la masse salariale (2 %) ainsi qu'une amélioration du taux de réalisation des crédits de fonctionnement qui passe de 73 % à 81 %, à l'exception du taux d'exécution sur les achats, inchangé à 58 %. La sous-consommation se situe pour l'essentiel dans le secteur de la recherche.</li> <li>– Les produits sont marqués par une opération exceptionnelle de régularisation de TVA pour 3811 K€. L'accent est mis sur la nécessité d'émettre les titres dans le secteur de la recherche et de pouvoir effectuer un recouvrement efficace.</li> <li>– Résultat, CAF, FDR :</li> </ul> <p>Le résultat agrégé, de 4 628 115€ contre 365 924€ en 2012, est en progression, (déduction faite de l'opération exceptionnelle susvisée), de même que la CAF de 8 219 562€ contre 3 665 359€ en 2012.</p> <p>Le fonds de roulement est de 21 507 346€, en diminution de 2 589 597€ par rapport à l'année précédente, contre - 9 764 749€ en 2012.</p> <p>L'écart entre la prévision et la réalisation de la variation de FDR était en 2012 de – 13,089 M€; elle est en 2013 de 5,229 M€, ce qui traduit la meilleure prévision budgétaire, conformément notre objectif. À souligner le travail effectué en 2013 sur les conventions pluriannuelles, pour avoir une image plus fidèle du résultat et du FDR, sur lequel impact global est de 2,338 M€.</p> <p>– <u>Vote du conseil d'administration</u> :</p> <p>Le vote du conseil d'administration porte sur le montant des résultats – consolidé et Fondation FR (32 555,97€) – et leur affectation au compte 1068 – réserves, ainsi que sur l'approbation du compte rendu des délégations accordées au président (admissions en non-valeur, remise gracieuse, comptes hors budget et sorties de l'actif).</p> <p>– Enfin, le CA se prononcera sur la régularisation des conventions pluriannuelles entre les comptes de report à nouveau 110 et 119</p>	<p>Approbation à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– sur la présentation et l'affectation des résultats</li> <li>– sur le compte rendu des délégations données au président</li> </ul>

<p><u>DESS – tarifs du DU psycho criminologie et certificat d'aptitude à l'insertion universitaire</u></p>	<p>PJ : fiches DU et CU</p> <p>Les tarifs sur la formation initiale sont conformes. (Les tarifs de formation continue de ce DU avaient déjà été adoptées par la commission). La maquette financière fait ressortir un léger déficit pour l'effectif prévu, mais l'UFR s'est engagée à le combler si nécessaire.</p> <p>Les tarifs de ce C.U. avaient été adoptés pour un effectif jusqu'à 10 étudiants, un nouveau tarif moins élevé est à approuver, à partir d'un effectif de 15 étudiants.</p>	<p>Approbation des tarifs à l'unanimité</p>
<p><u>Délégation au président pour effectuer des budgets rectificatifs</u></p>	<p>PJ : projet de décision CA modifié</p> <p>Après discussion, la commission propose de donner délégation au président pour effectuer des budgets rectificatifs, en la limitant à des budgets rectificatifs de fin d'exercice, soit pour des changements de masse vers la masse salariale, soit pour des mouvements liés aux opérations d'inventaire.</p>	<p>Approbation à l'unanimité</p>
<p><u>Relèvement du seuil des procédures d'achat pour le secteur de la recherche</u></p>	<p>PJ : projet de décision CA</p> <p>Dans le prolongement de la décision prise récemment de relever le seuil d'achat pour les prestations de brevets à 90 000 €, il est proposé d'étendre ce seuil à l'ensemble des achats du secteur de la recherche, pour apporter une certaine souplesse. Il s'agit d'une possibilité qui doit s'accompagner de la nécessaire responsabilisation des acheteurs.</p> <p>En marge de cette mesure, il est indiqué que, pour les opérations immobilières inférieures à 1°M€ HT, les avenants de travaux supérieurs à 5% du montant du marché ne font plus l'objet d'un avis de la C.T.M..La décision de poursuivre est notifiée à l'entreprise, avec information du SAM, ou bien après son avis, si le montant des travaux supplémentaires est &gt; à 5000€ HT et que leur poids est &gt; à 15% du marché.</p>	<p>Approbation à l'unanimité</p>
<p><u>Divers</u></p>	<p>PJ : tableau des tarifs de location et extrait décision du Conseil d' UFR</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) UFR Pharmacie – tarif de location de locaux selon tableau annexé (HT) et de vente de T-shirts 4,17 € HT et de sweat-shirts 20,83 € HT.</li> <li>2) Information sur l'assouplissement des règles concernant les prestations d'enseignement (distribution de la nouvelle circulaire DGESIP du 20/02/2014).</li> <li>3) Discussion sur le coût de la formation, à partir d'un document de travail remis par le vice-président.</li> </ol>	<p>Approbation à l'unanimité</p> <p>(Pas de vote sur les points 2 et 3)</p>

**Prochaine commission, le 18 avril 2014.**

AGENCE COMPTABLE

# RAPPORT COMPTE FINANCIER 2013

# L'essentiel de l'exercice 2013

# COMPTE DE RESULTAT

## CHARGES

Sans les prestations internes

190 598 090,73 €

## PRODUITS

Sans les prestations internes

195 226 205,72 €

Excédent : 4 628 114,99€

# Exécution du budget 2013

avec les prestations internes

BI + BR	Prévision	Exécution	Taux
<b>Charges</b>	<b>205 069 337,65</b>	<b>192 430 616,95</b>	94%
Masse salariale	154 513 756,23	151 597 273,67	98%
Fonctionnement	50 555 581,42	40 833 343,28	81%
<b>Produits</b>	<b>204 658 969,46</b>	<b>197 058 731,94</b>	96%

# CHARGES

190 598 090,73 €

2012

183 362 690,62€

Charges d'exploitation

190 476 680,16€

183 112 829,76€

Consommations de l'exercice :

22 855 061,44€

21 067 848,81€

Impôts :

5 761,85€

3 959,49€

Charges de personnel :

151 597 273,67€

146 120 732,94€

Autres charges :

5 061 906,24€

6 019 672,61€

Amortissements et provisions :

10 956 676,96€

9 900 615,91€

Charges financières

667,19€

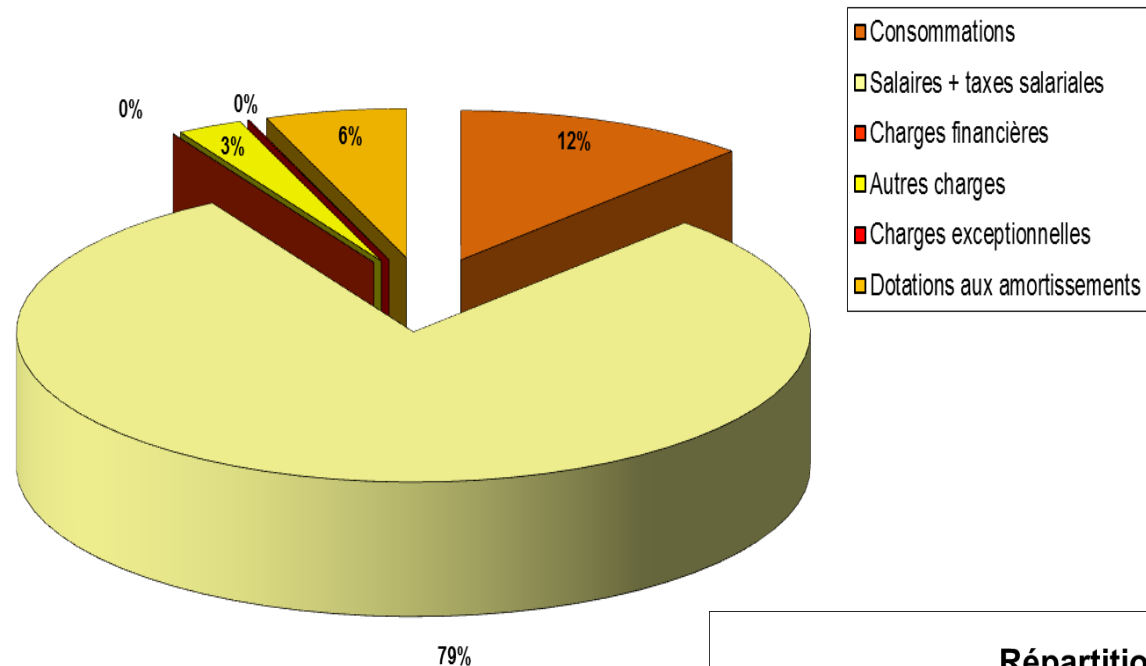
409,04€

Charges exceptionnelles

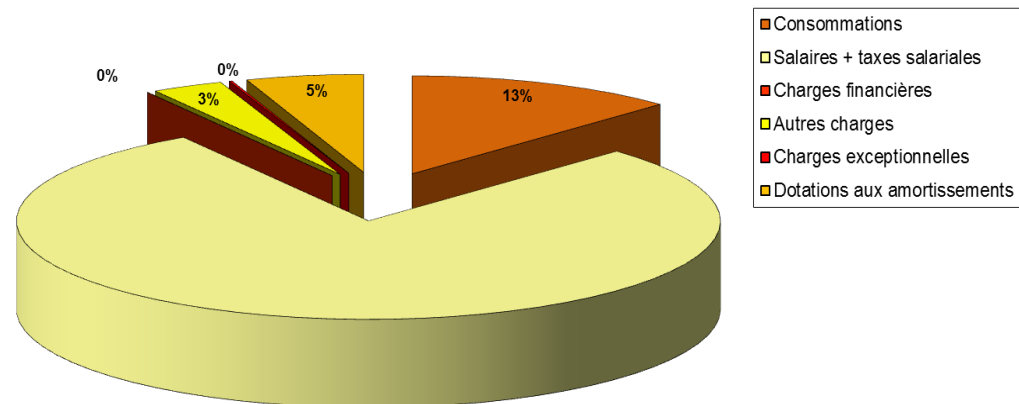
120 743,38€

249 451,82€

## Répartition des charges de 2013



## Répartition des charges de 2012



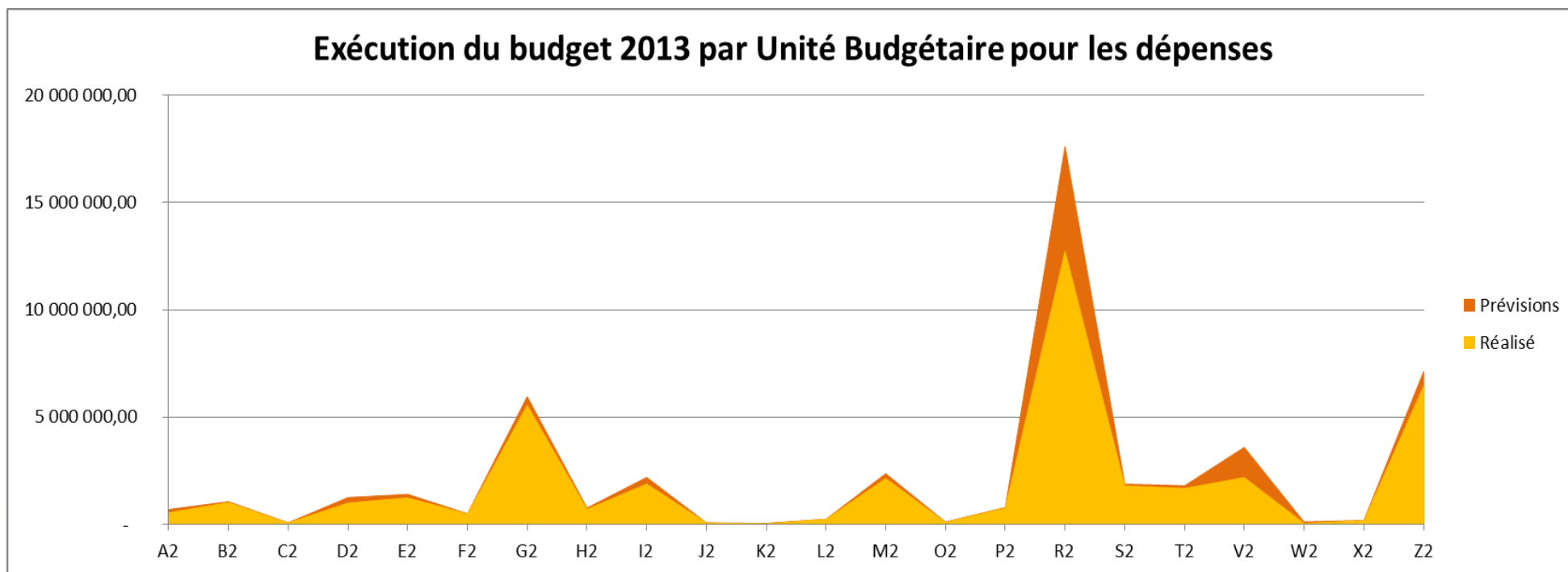


# Exécution des Charges 2013

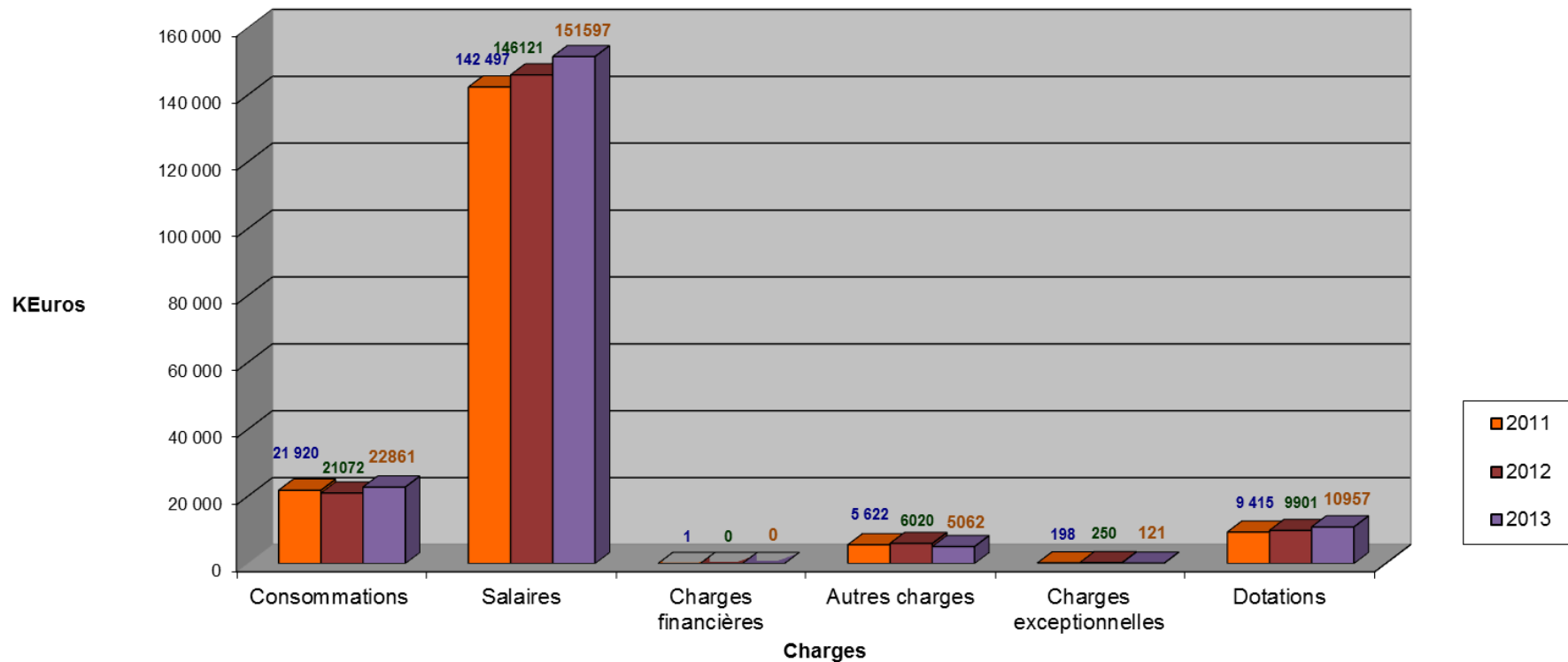
(avec les prestations internes)

	Prévision	Exécution	Taux
<b>Consommation de l'exercice :</b>	<b>32 288 985,00 €</b>	<b>23 107 572,86 €</b>	<b>72%</b>
Achats et variations de stocks	14 128 896,33 €	8 131 166,92 €	58%
Services extérieurs	18 148 856,33 €	14 970 644,09 €	82%
Impôts et taxes	11 232,34 €	5 761,85 €	51%
<b>Salaires</b>	<b>154 513 756,23 €</b>	<b>151 597 273,67 €</b>	<b>98%</b>
<b>Autres charges</b>	<b>6 197 095,56 €</b>	<b>6 647 682,89 €</b>	<b>107%</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>315 174,07 €</b>	<b>118 327,60 €</b>	<b>38%</b>

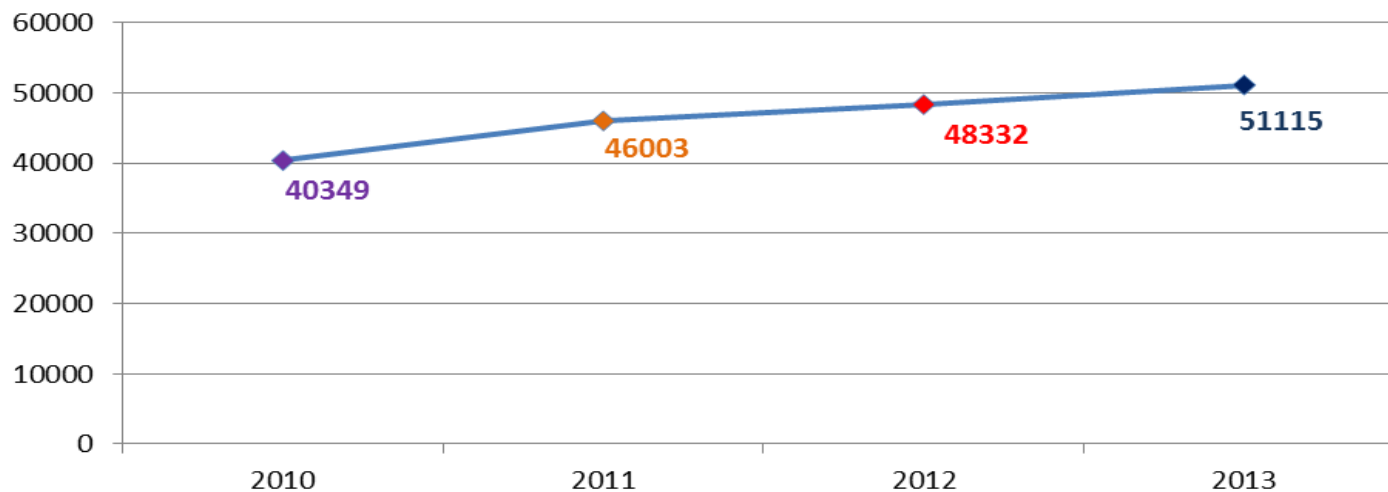
## Exécution du budget 2013 par Unité Budgétaire pour les dépenses



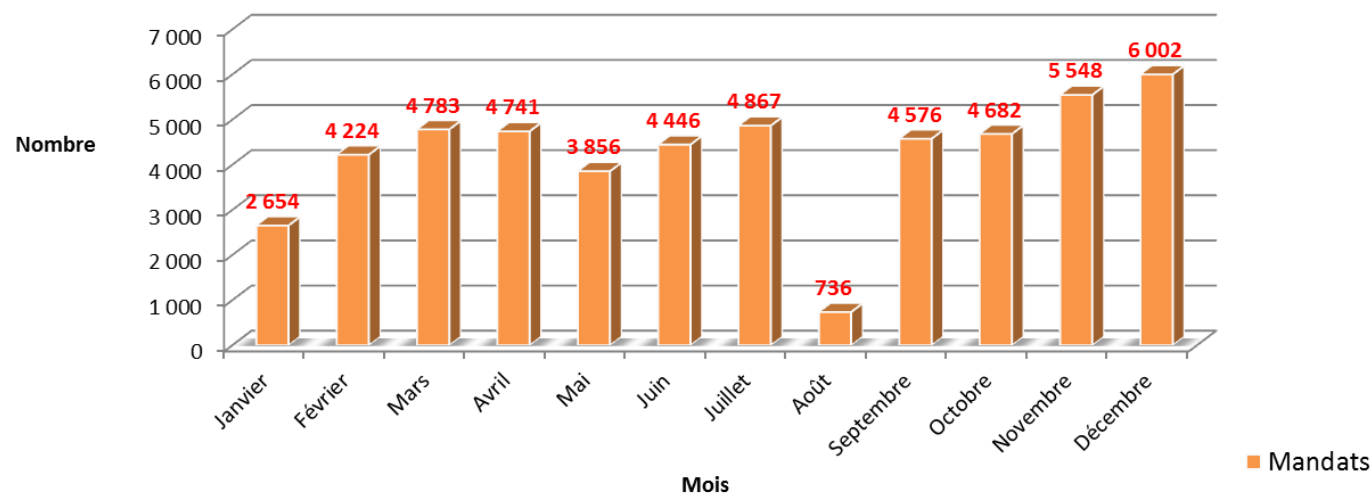
## Comparaison des charges 2011/2012/2013



## Mandats reçus

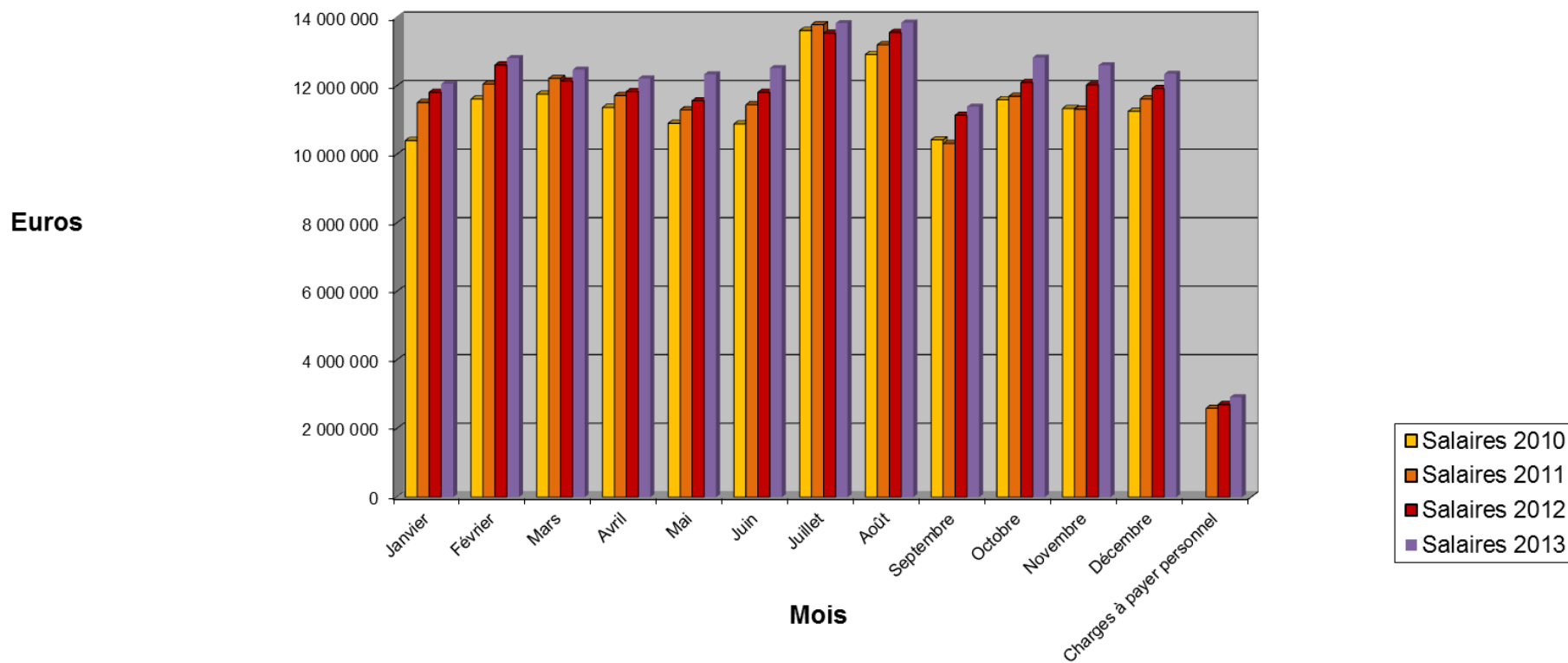


## Flux des factures d'achats en 2013



Relevé de décisions de la Commission des Moyens 28 février 2014 - Conseil d'Administration 17 mars 2014

## Comparatif des salaires 2010/2011/2012/2013



## Les passifs sociaux 2011/2012/2013

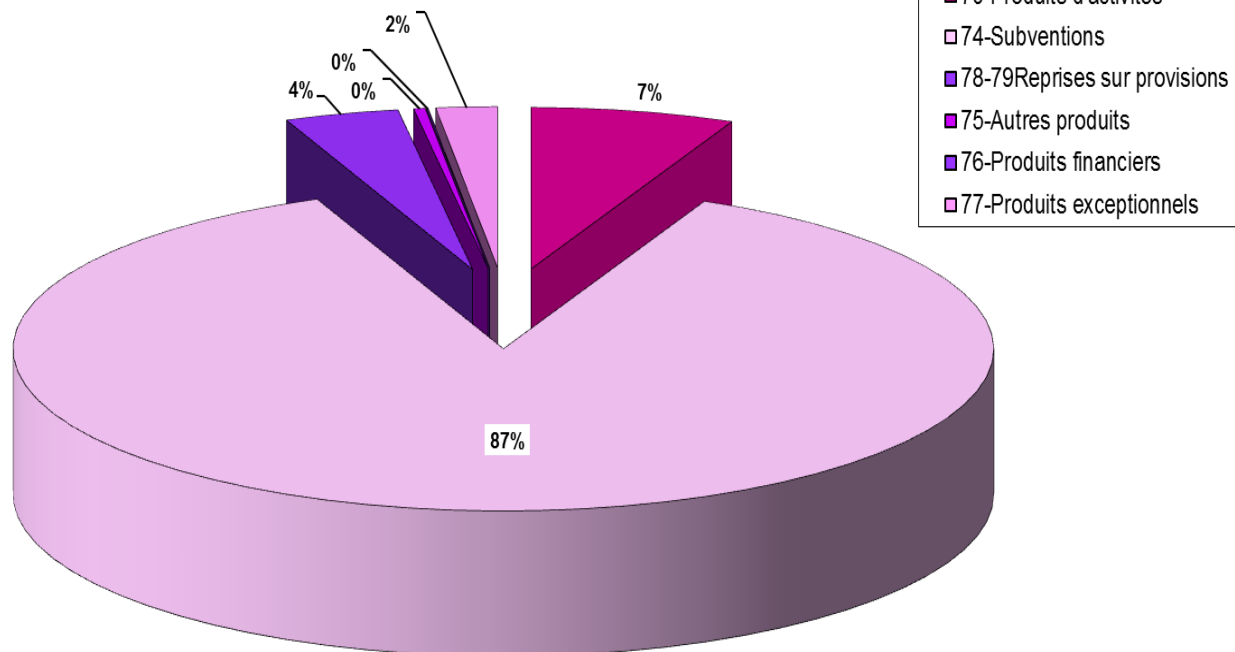
	2011	2012	%	2013	%	TOTAL %
<b>CET</b>	328 839,00	366 208,20	11%	387 127,28	6%	17%
<b>CP</b>	705 425,00	772 777,50	10%	757 374,49	-2%	8%
<b>Primes</b>	376 788,00	357 510,00	-5%	323 538,00	-10%	-15%
<b>HC</b>	1 183 030,00	1 198 002,19	1%	1 418 920,14	18%	20%

# PRODUITS

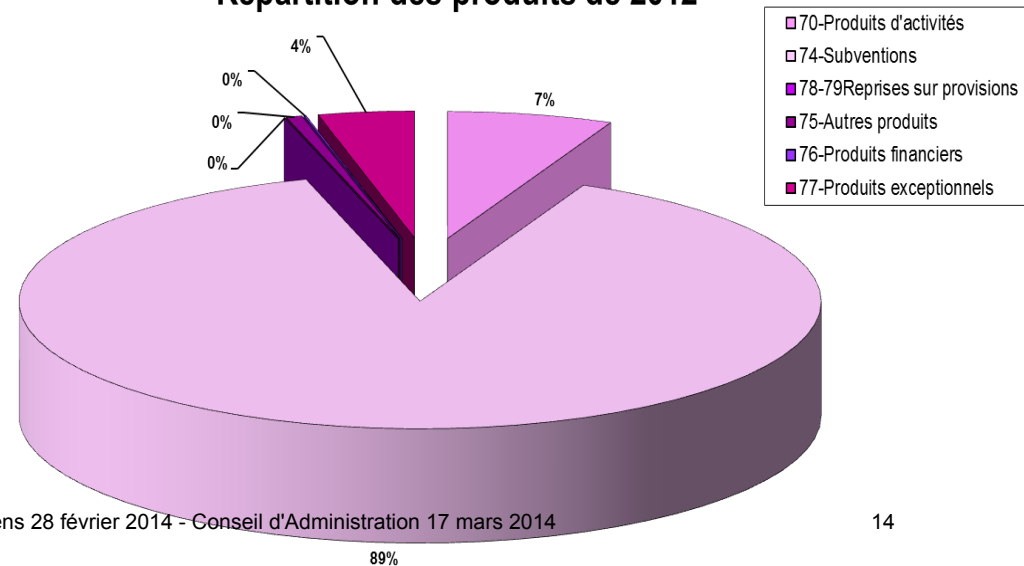
195 226 205,72€

		2012
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>183 847 242,23€</b>	<b>183 728 614,54€</b>
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>13 136 741,03€</b>	12 284 237 ,67€
<b>Subventions de fonctionnement :</b>	<b>169 965 229,99€</b>	163 001 161 ,85€
<b>Autres produits de gestion courante :</b>	<b>745 271,21€</b>	1 177 388,93€
<b>Produits financiers</b>	<b>73 869,49€</b>	<b>153 416,22€</b>
<b>Reprise sur financement :</b>	<b>7 367 464,01€</b>	<b>6 609 519,77€</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3 937 447,99€</b>	<b>502 890,10€</b>
<b>Produits exceptionnels sur opération de gestion :</b>	<b>46 645,57€</b>	17 299,94€
<b>Autres produits exceptionnels :</b>	<b>3 890 802,42€</b>	485 590,16€

## Répartition des produits de 2013



## Répartition des produits de 2012



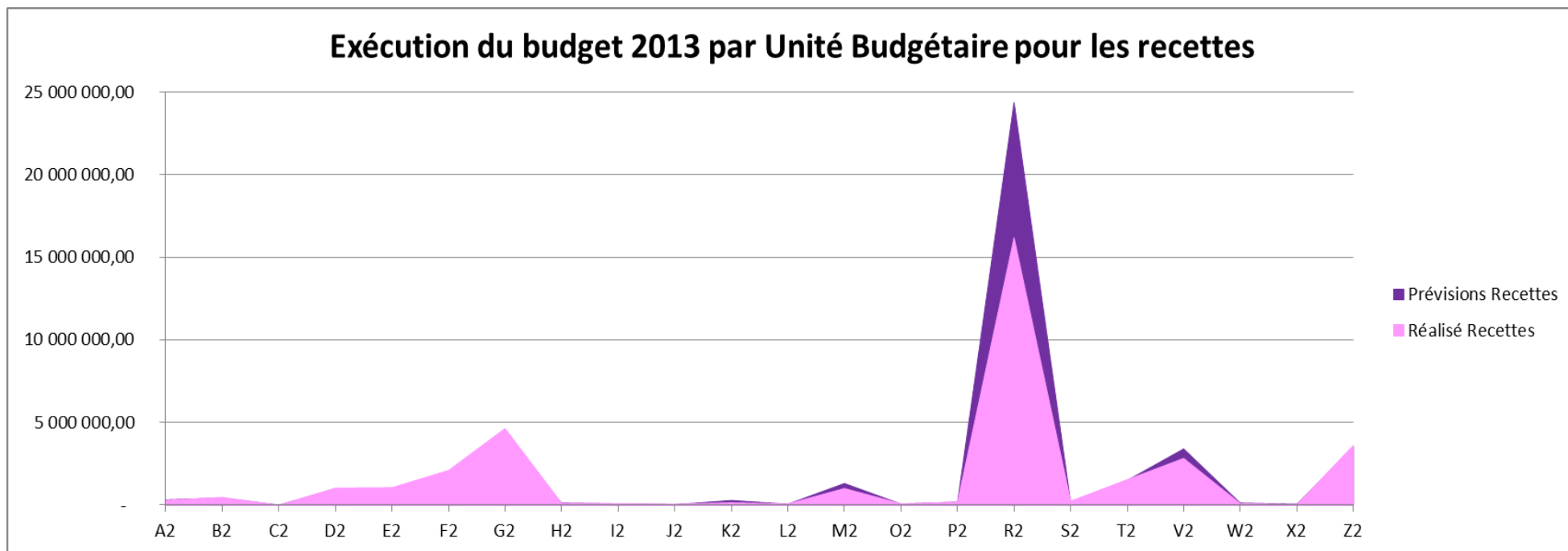


# Exécution des Produits 2013

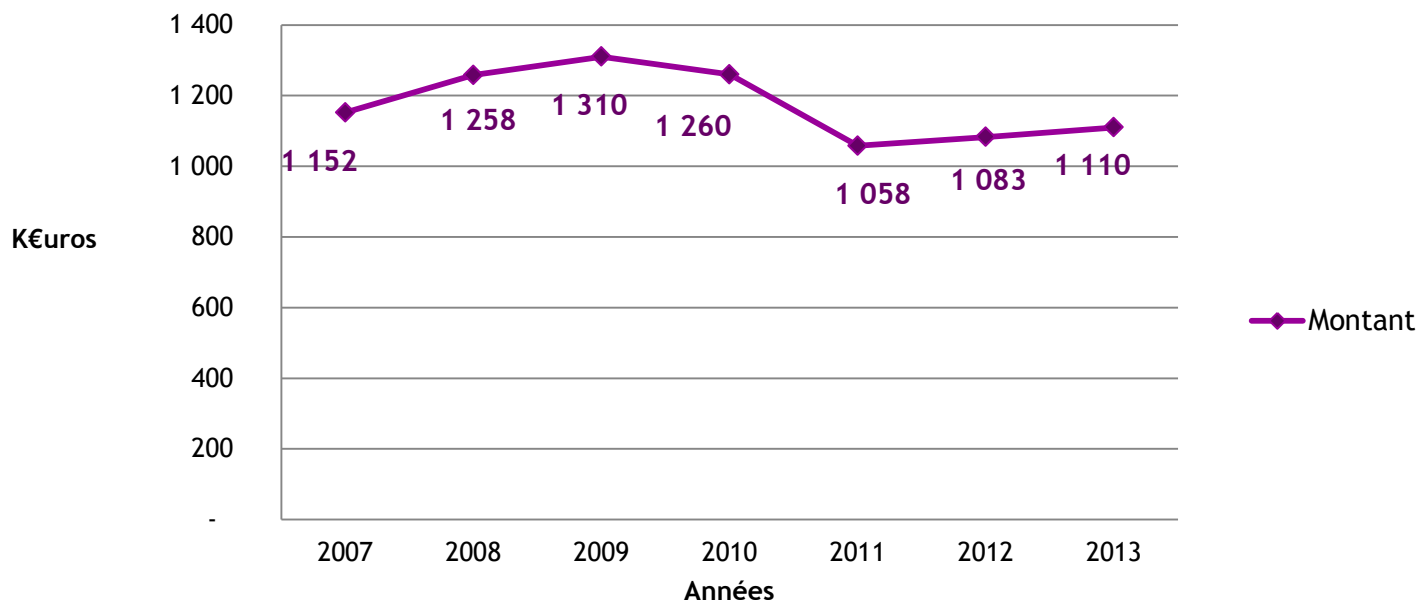
(avec les prestations internes)

	Prévision	Exécution	Taux
Produits des activités	13 075 670,96 €	13 608 719,71 €	104%
Subventions d'exploitation	179 015 062,02 €	169 965 229,99 €	95%
Autres produits de gestion	1 077 324,41 €	2 105 818,75 €	195%
Produits exceptionnels	5 296 089,46 €	3 937 447,99 €	74%

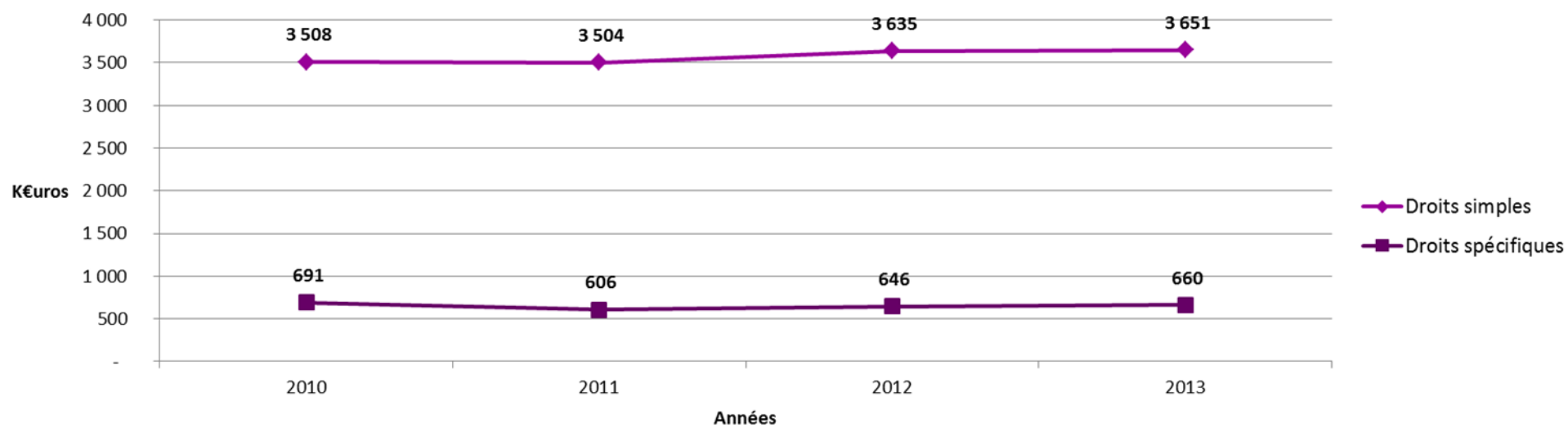
## Exécution du budget 2013 par Unité Budgétaire pour les recettes



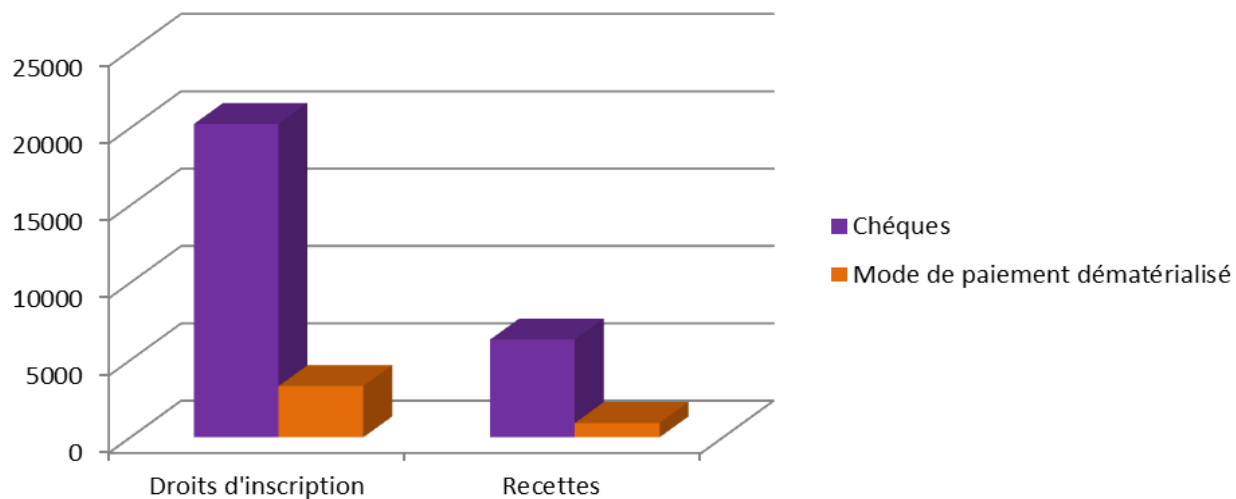
## Evolution de la Taxe d'Apprentissage



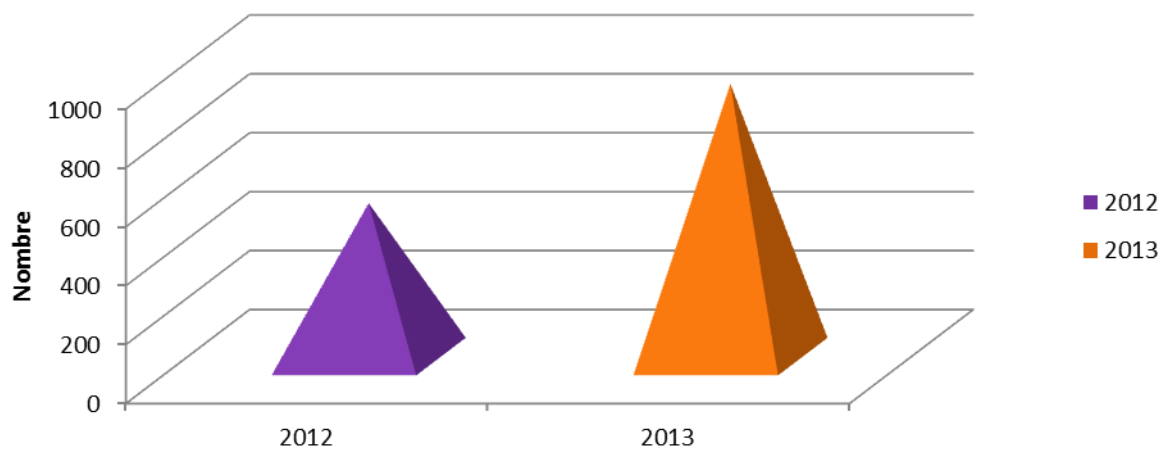
### Evolution des frais d'inscription



### Modes d'encaissement des recettes 2013

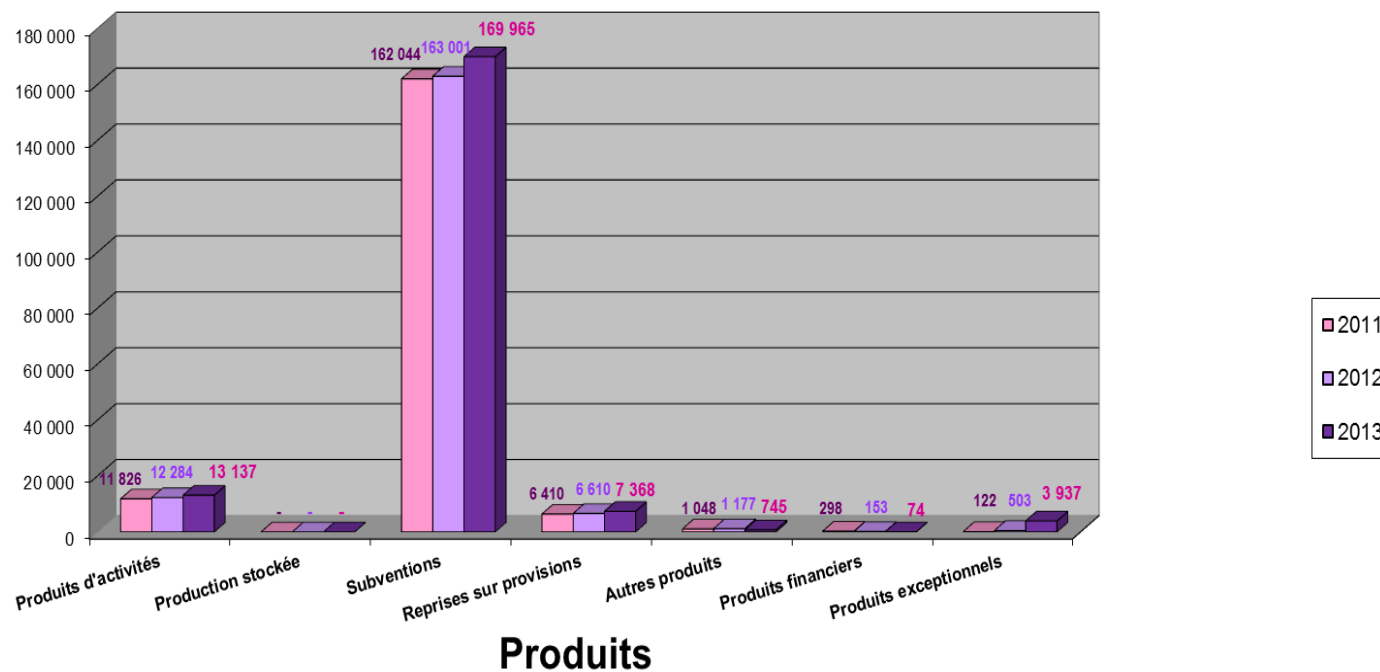


### Nombre de prélèvements 2012/2013

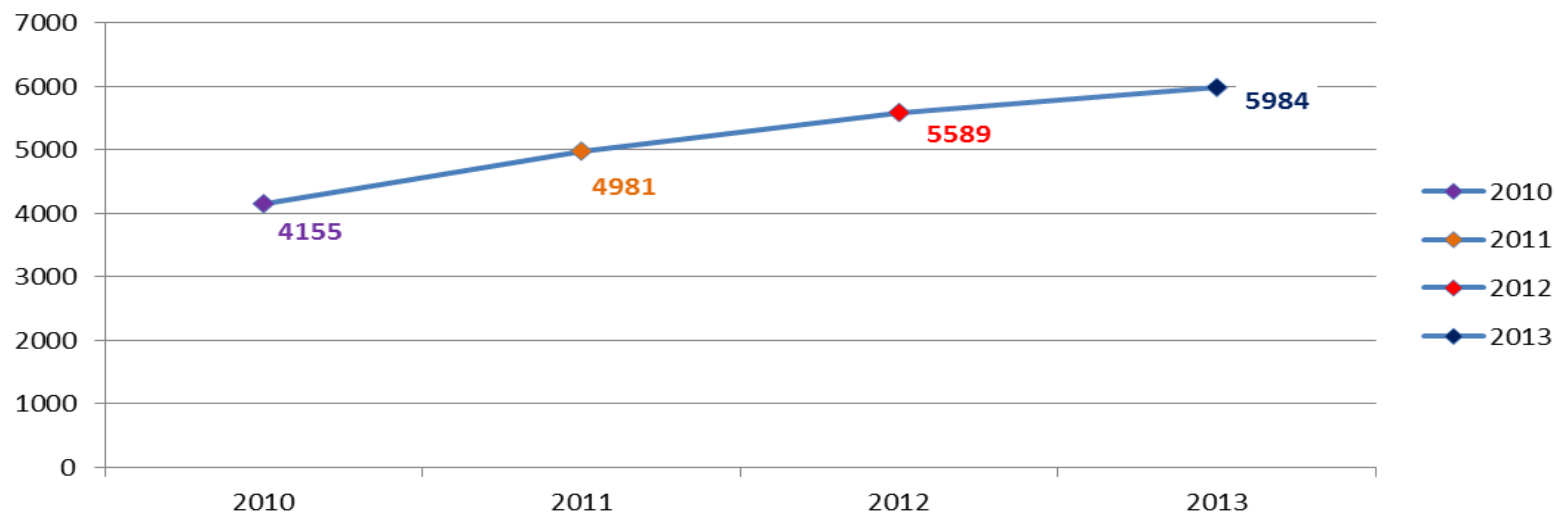


## Comparaison des produits 2011/2012/2013

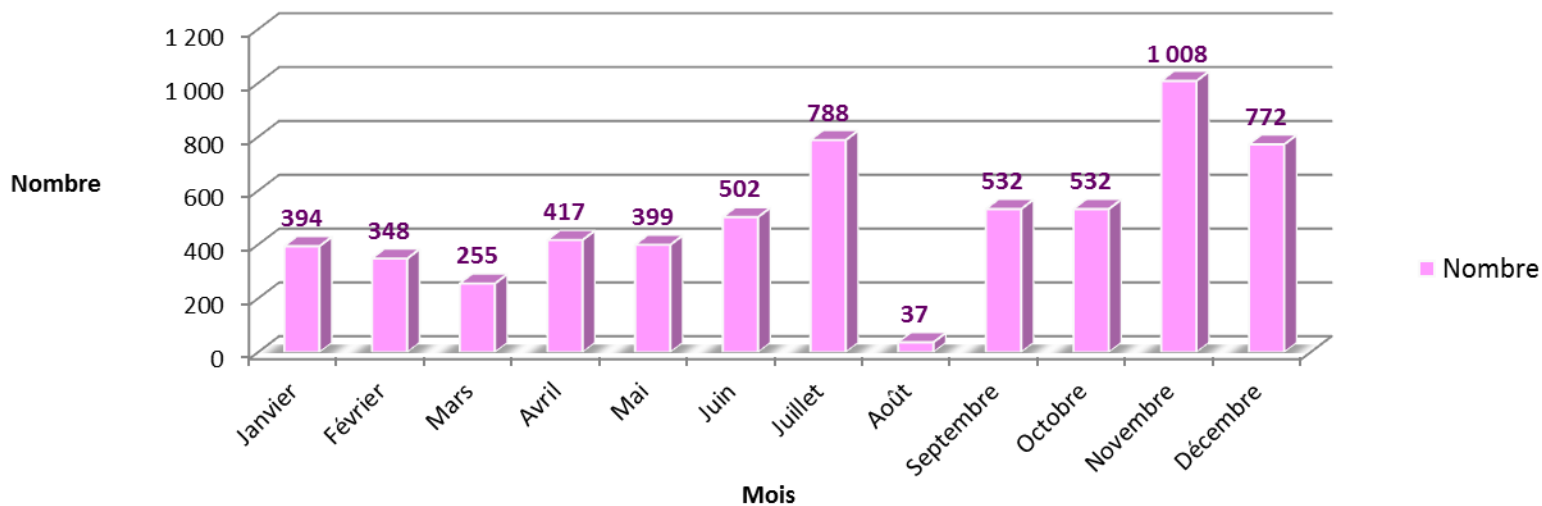
KEuros



## Flux recettes



## Flux des factures de ventes en 2013



# Capacité d'autofinancement

Résultat : 4 628 114,99€

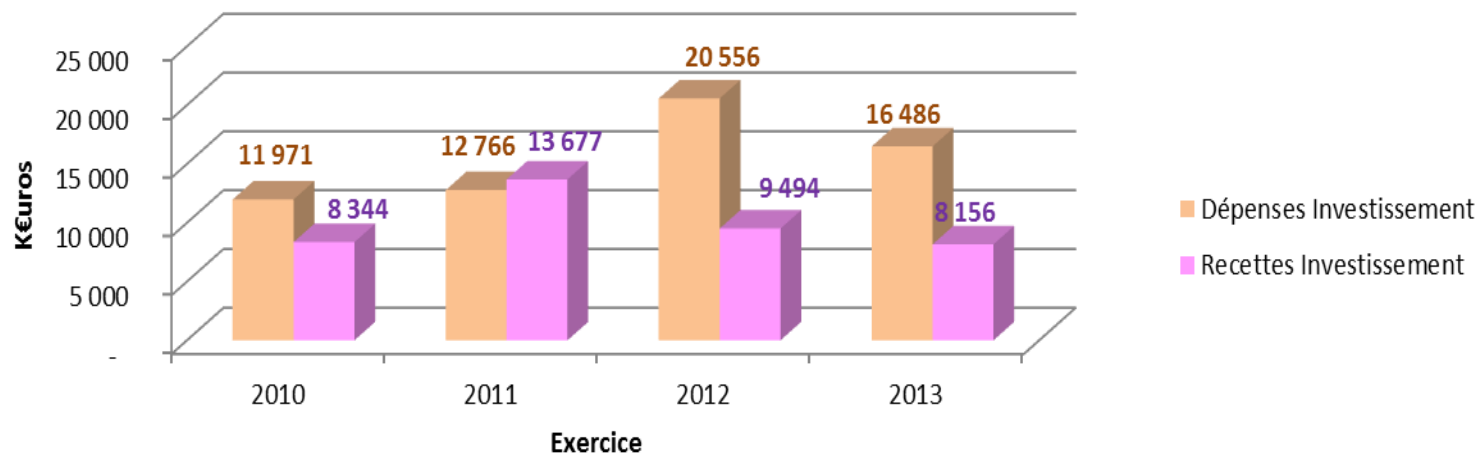
- + amortissements : 10 959 092,74€
- + provisions : 0
- + valeur comptable des actifs cédés : 0
- quote-part des subventions d'investissement : 7 367 646,01€
- produit des cessions : 0

CAF : 8 219 561,72€



# *Le bilan et la structure financière*

## Evolution des dépenses et recettes d'Investissement



# Investissements significatifs 2013

Intitulé du projet	Budgété	Réalisé
Tonnellé - Restructuration du bâtiment J Bretonneau	5 614 365,94	5 457 075,10
Tanneurs - Aménagement d'un C.R.L.	1 561 608,19	1 534 954,53
Néricault Destouches - Acquisition d'un immeuble rue Rapin pour le CESR	505 100,00	505 100,00
Luthier- Aménagement d'une animalerie	457 179,00	427 801,31
Luthier - Aménagement de l'amphithéâtre BERGER	292 858,71	291 620,85
CHRU 47C Aménagement locaux R+1 pour INSERM 618	288 426,76	288 426,76
Tanneurs - Réaménagement des locaux libérés par la Présidence	282 813,41	282 813,41
Watt - Aménagement d'un plateau pour la M.S.H.	242 767,17	242 217,83
Plat d'Etain - Restructuration des locaux pour la Présidence et les services centraux	198 814,14	197 910,21
Tonnellé - Aménagement de locaux bât. VIALLE pour le R.M.N.	148 495,40	148 277,40
<b>Sous-total Immobilier :</b>	<b>9 592 428,72</b>	<b>9 376 197,40</b>
<b>Investissement recherche</b>	<b>7 255 073,69</b>	<b>5 383 863,28</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>16 847 502,41</b>	<b>14 760 060,68</b>

# Le fonds de roulement

## Actif

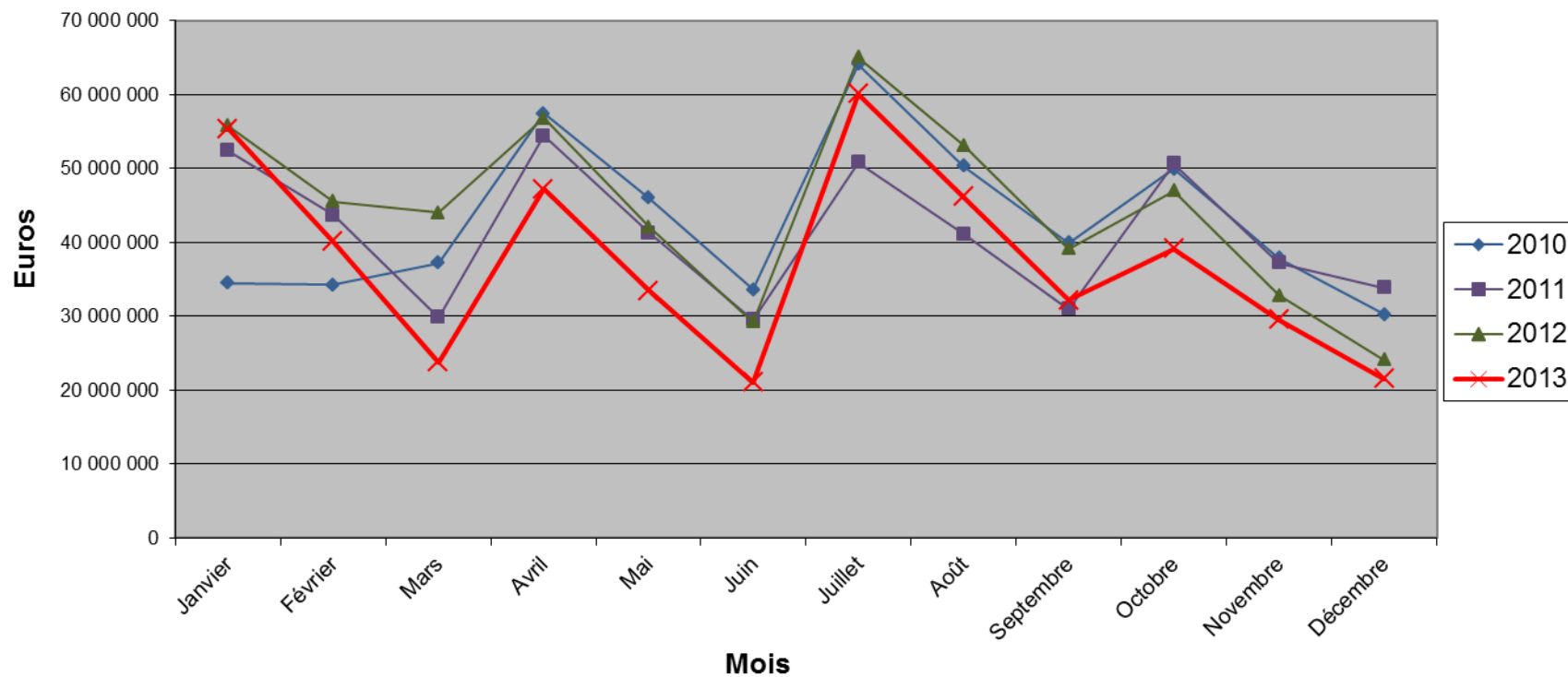
Immobilisations incorporelles :	455 230,20€
Immobilisations corporelles :	225 084 998,16€
Immobilisations financières :	0,00€
<hr/>	
	<b>225 540 228,36€</b>

## Passif

Dotations ou affectations :	160 825 302,56€
Legs :	6 000,00€
Réserves :	37 157 007,61€
Résultat de l'exercice :	4 628 114,99€
Subvent° d'investissement :	44 430 704,72€
+ Cautionnements :	444,70€
<hr/>	
	<b>247 047 574,58€</b>

***fonds de roulement***  
**21 507 346,22€**

Suivi du FdR comptable 2010/2011/2012/2013



**CORRECTIONS DU FONDS DE ROULEMENT DE 2011 A 2013**

	2011	2012	2013	TOTAL
PASSIFS SOCIAUX	-2 372 551			-2 372 551
DROITS INSCRIPTION		-2 178 984		-2 178 984
CONVENTIONS PLURIANNUELLES			-2 330 059	-2 330 059
<b>IMPACT FONDS DE ROULEMENT</b>				
TVA		566 416	3 899 238	4 465 654

# La trésorerie

**Au 31/12/2013**

**Disponibilités : 29 688 844,21€**

**Placements : 10 103,78€**

**29 698 947,99€**

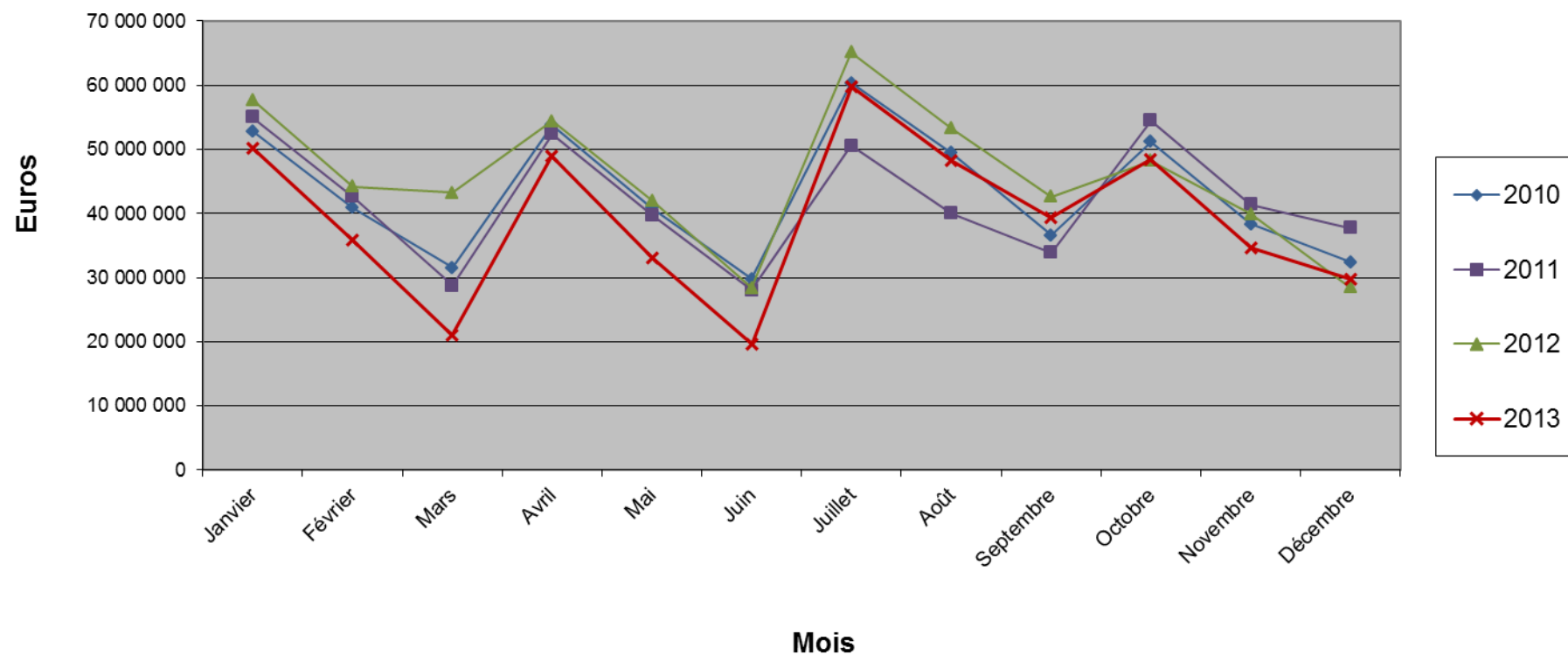
**Au 31/12/2012**

**Disponibilités : 4 749 766,72€**

**Placements : 23 779 946,30€**

**28 529 713,02€**

### Suivi de la Trésorerie 2010/2011/2012/2013





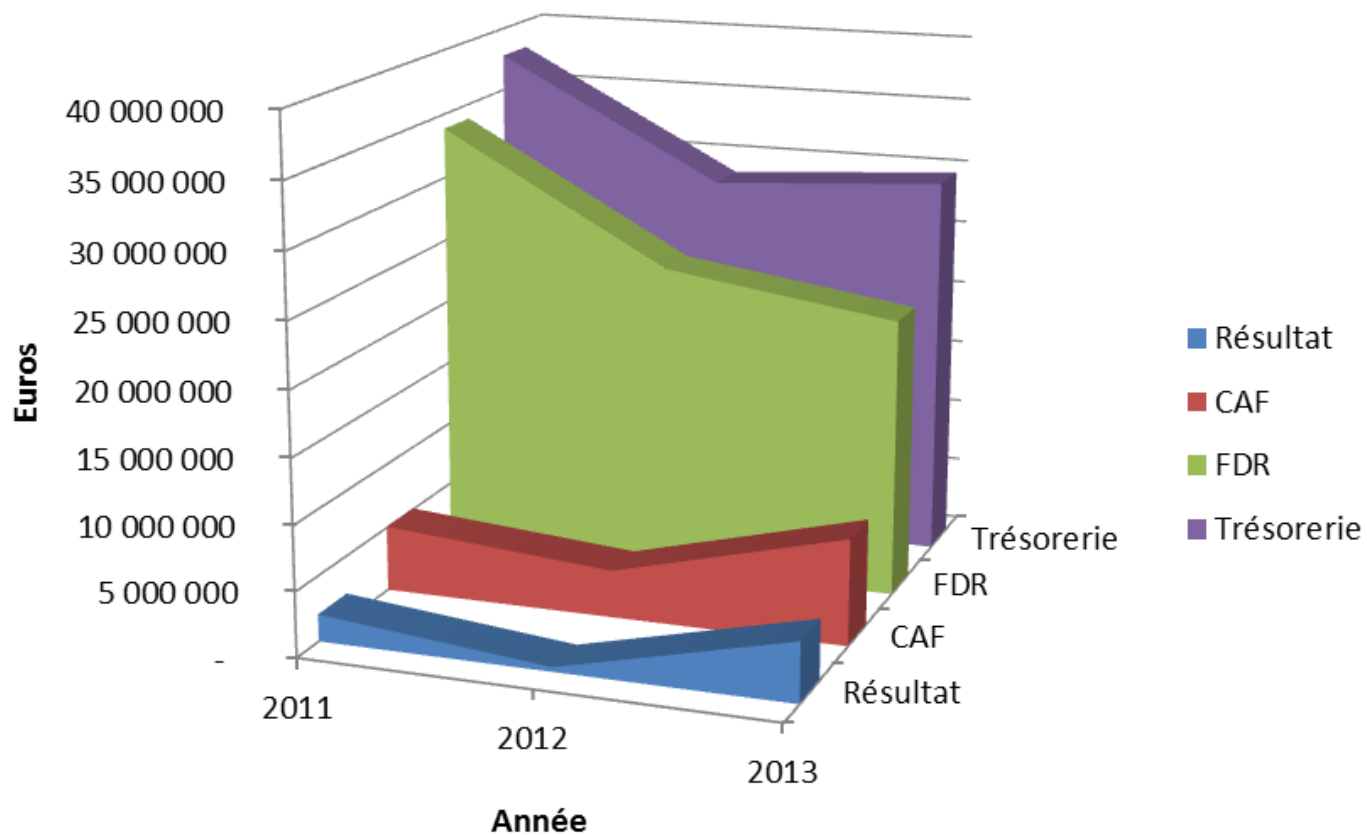
# Synthèse

Résultat de l'exercice	4 628 114,99€
------------------------	---------------

Capacité d'autofinancement	8 219 561,72€
----------------------------	---------------

Fonds de roulement	21 507 346,22€
--------------------	----------------

## Evolution 2011/2012/2013



# Certification des comptes

## Les Réserves au 31.12.2012

- Evaluation par France Domaine du patrimoine immobilier
- Rattachement à l'exercice des produits pour les contrats de recherche pluriannuels



- *Les points clés en évolution*

# Points d'amélioration sur les produits

- Correction de la comptabilisation des subventions pour des contrats de recherche et l'immobilier en investissement et en fonctionnement

## CONVENTIONS PLURIANNUELLES IMPACT SUR 2013

		IMPACT SUR FDR	IMPACT SUR RESULTAT
<b>RECHERCHE</b>	FONCTIONNEMENT-Subventions rattachées	3 248 253,89	2 609 711,03
	FONCTIONNEMENT-Subventions perçues d'avance	-5 638 992,71	-390 724,17
	<b>sous-total FONCTIONNEMENT</b>	<b>-2 390 738,82</b>	<b>2 218 986,86</b>
	INVESTISSEMENT-Subventions rattachées	6 033 283,48	
	INVESTISSEMENT-Subventions perçues d'avance	-1 755 001,02	
	<b>sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>4 278 282,46</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 887 543,64</b>	<b>2 218 986,86</b>
		<b>4 106 530,50</b>	
<b>IMMOBILIER</b>	INVESTISSEMENT - RECETTES RATTACHEES	908 764,09	-
	INVESTISSEMENT - RECETTES EN AVANCE	-2 676 752,77	-
	<b>TOTAL</b>	<b>-1 767 988,68</b>	<b>-</b>
<b>IMPACT RECHERCHE ET IMMOBILIER</b>		<b>119 554,96</b>	<b>2 218 986,86</b>
		<b>2 338 541,82</b>	

# Points sur la qualité comptable

- Respect du service fait constaté en comptabilité
- Produits à rattacher : + 12 950 138,82€
- Produits constatés d'avance : - 9 172 448,27€
- Charges constatées d'avance : + 216 897,68€
- Charges à payer (Passifs sociaux): - 2 920 272,19€

- Ajustement du passif notamment des subventions :
  - Suite à la récupération de la TVA 2010 de 237K€ : impact sur le résultat pour 213K€
- Ajustement de l'actif :
  - Sortie des bâtiments du site Béranger pour 2 024 214 €
  - Sortie de matériels pour 103 142,38€
  - achat immeuble Rapin pour 480 000€

## SUIVI DES OPERATIONS HORS BUDGET : 4 010 723,90€

- Investissement Avenir (Labex MABIMPROVE) : 1 228 617,30€
- BIOMEDICAMENTS : 2 782 112€

### Faits marquants :

- Clôture CIES: excédent de 43 504€ transféré sur le budget de l'Université
- Régularisation TVA 2010 à 2012 3 899 238€
- Suivi des aides à mobilité internationales hors-budget





- *Les propositions de vote*

# Proposition de vote

## Compte rendu de la délégation du Président

### Montants comptabilisés sur l'exercice 2013 :

- Non valeurs : 5 660,91 €
- Remise gracieuse : 463,91 €
- Dons et Legs : 32 000 €
- Sorties de biens :
  - site Béranger pour 2 024 214 €
  - véhicules, mobiliers, divers matériels pour 103 142,38 €

# Proposition de vote

## AFFECTATION RESULTATS

Affectation des corrections à la régulation des conventions pluriannuelles:

Compte 119 Report à nouveau -5 653 992,74€

Compte 110 Report à nouveau 3 359 130,97€

proposé au 1068-Réserves

Affectation des résultats antérieurs de la Fondation:

Résultat 2010 : 21 821,20 €

Résultat 2011 : 10 734,77 €

Soit 32 555,97€ proposé au 1068-Réserves

Les résultats de l'exercice 2013 :

Université : + 5 123 356,87€

SAIC : - 549 219,66€

Fondation : + 53 977,78€

soit un montant consolidé de 4 628 114,99€ proposé au compte  
1068- Réserves

## DIPLOME D'UNIVERSITE

**D.U. ou D.I.U.**

### CREATION

Intitulé :

**Diplôme d'Université Psychocriminologie**

Composante de rattachement : UFR Droit

Composante ou Université associée :

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du * Rubrique à compléter par l'U.F.R.
Avis du CEVU	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Décision du CA	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du

Enseignant(s) responsable(s) <i>(2 au maximum)</i>	Nom : Nicolas COMBALBERT Responsable pédagogique	Statut : Professeur des universités  Section CNU : 16		
	UFR de rattachement :	Téléphone : 06 81 55 29 74  E-mail : <a href="mailto:nicolas.combalbert@univ-tours.fr">nicolas.combalbert@univ-tours.fr</a>		
	Nom : Véronique TELLIER CAYROL Co-responsable pédagogique	Statut : MCU HDR  Section CNU : 01		
	UFR de rattachement :	Téléphone : 06 81 11 03 50  E-mail : <a href="mailto:veronique.tellier@univ-tours.fr">veronique.tellier@univ-tours.fr</a>		
Niveau de recrutement <i>(Niveau d'entrée)</i>	<input type="checkbox"/> Inférieur ou égal au bac <input type="checkbox"/> Bac+1 <input checked="" type="checkbox"/> Bac+2 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/> Bac+4 <input type="checkbox"/> Bac+5 <input type="checkbox"/> Bac+6 et PLUS			
Niveau de sortie	<input type="checkbox"/> Bac+1 <input checked="" type="checkbox"/> Bac+2 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/> Bac+4 <input type="checkbox"/> Bac+5 <input type="checkbox"/> Bac+6 et plus			
Public(s) concerné(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> Poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue  Etudiant <input type="checkbox"/> <b>OU</b> Groupe spécifique (FC) <input checked="" type="checkbox"/>			
<p><b>Droit d'inscription de base</b></p> <p><i>Tarif national annuel équivalent licence : 188.10 euros (2013-2014) inscription seconde : 121 euros</i></p> <p><b>Droit spécifique composante - précisez le montant : 200 euros</b></p> <p><b>Frais de formation continue SUFCO</b></p> <p>Stagiaire financé : <b>1 200 euros</b> _____</p> <p>Stagiaire non financé : <b>550 euros</b> _____</p>				
Objectif(s)	Ce diplôme propose une formation interdisciplinaire qui a pour objectif de sensibiliser ou de compléter la formation des étudiants issus de diverses filières (psychologie, droit, médecine, etc.) et des professionnels des secteurs judiciaire et para-judiciaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des principes généraux du droit pénal, de la procédure pénale et du droit pénitentiaire.</li> <li>- à l'étude des facteurs de risque et de protection du passage à l'acte violent et à l'analyse des situations criminogènes</li> <li>- au repérage des troubles psychopathologiques associés à la criminalité</li> <li>- au soutien psychologique et social des victimes de violences infractionnelles</li> <li>- aux méthodes, techniques et outils de la psychocriminologie</li> <li>- à l'identification des réseaux et des acteurs spécialisés dans le domaine de la psychocriminologie</li> </ul>			

<b>Originalité</b>	<p>La demande des étudiants de toutes filières pour intégrer des formations spécialisées en psychocriminologie est de plus en plus forte. Or, <b>il existe très peu de diplômes susceptibles de répondre favorablement aux attentes et aux besoins des futurs diplômés</b> (formations théoriques et opérationnelles proposant des contenus pédagogiques et des projets tuteurés suffisamment étayés pour offrir aux étudiants des méthodes, des techniques et des outils d'analyse, de dépistage, de diagnostic, d'accompagnement psychosocial des auteurs ou des victimes de violences, etc.).</p> <p>Par ailleurs, <b>sur le plan socio-économique, la psychocriminologie constitue aujourd'hui une nouvelle niche professionnelle.</b> Par exemple, les évolutions sociétales et l'accroissement du risque d'exposition à des phénomènes de violence ont systématisé les procédures de prise en charge psychologique des auteurs et des victimes et ce, dans tous les secteurs professionnels (métiers à risque, force de sécurité, secours, administrations publiques, entreprises privées, etc.). Les besoins institutionnels sont multiples et les débouchés professionnels sont nombreux.</p> <p>Le DU de psychocriminologie peut donc répondre à un besoin de spécialisation des étudiants et des professionnels, mais il peut également répondre à des <b>préoccupations et des enjeux sociopolitiques d'envergure en matière de sécurité (ex. loi de rétention de sûreté, gestion des situations critiques dans le cadre de la pratique professionnelle, etc.) et de santé publique (accompagnement des publics vulnérables, etc.)</b>.</p> <p>Ce DU peut également s'adresser aux étudiants juristes préparant les concours de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'Ecole Nationale de la Magistrature ou encore de l'examen du Centre Régional de Formation Professionnelle des avocats.</p> <p>En ce sens, cette formation universitaire est susceptible de favoriser l'employabilité des candidats.</p> <p>Il est à noter que la région Centre n'a pas été identifiée comme une zone géographique « <i>concentrant des formations criminologiques existantes et actives</i> » (rapport d'étape conduit par le professeur Christian VALLAR (Doyen de la faculté de droit et sciences politiques de Nice) pour l'application du rapport VILLERBU, 2010. Enquête « Sur la faisabilité, la mise en place et le développement des études, des recherches et formations en criminologie »).</p> <p>Ainsi, les facultés de droit et de sociologie de l'université de Tours ne proposent aucune formation dans le champ de la criminologie. Les étudiants désireux de se spécialiser dans ce domaine quittent la région Centre pour suivre des formations dans d'autres universités.</p>			
<b>Capacité d'accueil</b>	<b>20 étudiants</b>			
<b>Conditions d'inscription</b>	<p>- <b>Diplôme niveau 3 (bac +2) ou demande d'accès de validation des acquis pédagogiques (en fonction du diplôme antérieur) ou professionnels (en fonction de l'expérience professionnelle antérieure).</b></p> <p>- <b>Le candidat soumet un CV et une lettre de motivation. Le recrutement se fait sur examen de dossier.</b></p>			
<b>Durée totale de la formation :</b>  <b>119 h</b>	<b>Cours :</b>  <b>TP :</b>  <b>TD : 84</b>	<b>Stages</b>   <b>35</b>	<b>Autre(s)</b>  <b>Soutenances mémoires</b> <b>TD : 40</b>	
<b>Production d'un mémoire</b> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
<b>Durée des Etudes :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2ans			
<b>Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages....</b> <i>(annexe 1)</i>				
<b>Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) :</b>				

<b>Modalités de contrôle des connaissances</b>	<p>nature, durée des épreuves, matières, coefficients, etc (<i>annexe 1</i>)</p> <p>La validation du diplôme se fait par le contrôle de l'assiduité de l'étudiant à l'ensemble des enseignements dispensés dans la formation et par la rédaction et la soutenance d'un mémoire.</p> <p>Le mémoire porte sur l'analyse de l'expérience de l'étudiant sur son lieu de stage (35h). La première partie du travail sera consacrée à la présentation et à l'analyse des caractéristiques de l'institution au sein de laquelle il a effectué son stage et/ou des spécificités du public rencontré. Cette partie sera étayée par un travail de recherche documentaire (références bibliographiques d'ouvrages et d'études empiriques dans le champ de la psychocriminologie). La seconde partie du mémoire permettra de formuler une question de recherche à laquelle le candidat répondra par ses observations de terrain, par un recueil de données effectué auprès des professionnels spécialisés ou des publics concernés, par des données de la littérature, etc.</p> <p>Le travail écrit donne lieu à une note de contrôle terminal écrit (coef. 1). La soutenance permettra au candidat de présenter plus en détail son analyse et son travail face à un jury composé de 2 personnes au minimum. La soutenance du mémoire donne lieu à une note de contrôle terminal oral (coef. 1). Une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 permet la validation du diplôme.</p>	
<b>Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation</b> ( <i>annexe 2</i> )		
<b>Evaluation financière :</b> ( <i>annexe 3</i> )		
<b>Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2</b> ( <i>annexe 4</i> )		
<b>Observations particulières :</b>	<p><b>La formation est organisée autour de 6 modules de 2 jours (1 module par mois de janvier à juin).</b>  <b>La durée d'une journée de formation est de 7h.</b>  <b>Total d'heures de formation : 84h.</b>  <b>Durée du stage : 35h.</b>  <b>Le mémoire doit être déposé le 15 septembre.</b>  <b>Les soutenances des mémoires se déroulent au mois d'octobre.</b></p>	
<b>Date d'ouverture :</b> janvier 2015		



**Nicolas COMBALBERT**  
**Le 11 janvier 2014**

**Date et signature du ou des responsable(s) de la formation**

# Université François-Rabelais de TOURS

## Annexe 1 MAQUETTE

U.F.R : Droit  
Filière : Droit pénal et Sciences Criminelles

Diplôme : Psychocriminologie  
Nom du responsable du diplôme : Nicolas COMBALBERT

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	
<b>EU1- Droit, criminologie et sciences pénitentiaires</b>	Histoire et grands courants de la criminologie Principes généraux du droit pénal Principes directeurs de la procédure pénale Le trouble psychique ou neuropsychique saisi par le droit pénal La justice pénale des mineurs La place de la victime pénale Pénologie (présentation des peines, application des peines)		20							
<b>UE2- Psychopathologie de la violence</b>	Le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent Les troubles de la personnalité, les troubles psychotiques, les conduites addictives Facteurs de risque et de protection du passage à l'acte agressif Automutilations et crise suicidaire Les catégories et les typologies en psychocriminologie		20							
<b>UE3- Psychotraumatologie</b>	Etiopathogénie et clinique des syndromes psychotraumatiques chez l'adulte Les troubles psychiques associés L'enfant victime d'agressions sexuelles (intra et extrafamiliales) Les violences institutionnelles Le débriefing psychologique ; les cellules d'urgence médico-psychologique Les thérapies des victimes		20							
<b>UE4- Méthodes et techniques en psychocriminologie</b>	L'expertise judiciaire en santé mentale Vulnérabilité, dangerosité et risque de récidive L'analyse de la dynamique du passage à l'acte L'accompagnement psychosocial des victimes Les techniques de profilage – l'analyse comportementale		12							
<b>UE5- Médecine légale</b>	L'expertise médico-judiciaire L'évaluation du préjudice corporel, L'autopsie médico-légale Médecine légale, police technique et scientifique		12							
<b>UE6- Stage et mémoire</b>	Stage d'observation dans une institution ou un service assurant l'accompagnement ou la prise en charge sociale, judiciaire et/ou médico-psychologique d'auteurs ou de victimes de violences (35h) Mémoire Soutenance du mémoire				1			ET (E)		ET (E)
					1			ET (O)		ET (O)

Total = 84 h/par étudiant (CM+TD+TP)

\* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.



# Université François-Rabelais de Tours

## Annexe 2 FICHE "ENSEIGNANTS"

Intitulé : **DU Psychocriminologie**

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation

Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)
Hélène BAZEX	Docteur en psychologie, Animatrice du pôle Communication de l'Ecole Nationale de la Magistrature. 10, rue des frères Bonie 33080 Bordeaux. <a href="mailto:helene.bazex@justice.fr">helene.bazex@justice.fr</a>
Nicolas COMBALBERT	Docteur en psychopathologie, docteur en droit, professeur des universités, expert judiciaire près la cour d'appel d'Agen. <a href="mailto:nicolas.combalbert@univ-tours.fr">nicolas.combalbert@univ-tours.fr</a>
Rodrigue DELIOT	Psychologue. Chef de l'unité Sciences Humaines et Criminelles de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire. 440 avenue Michel Serres. CS10028. 47916 Agen Cedex 9. <a href="mailto:rodrigue.deliot@justice.fr">rodrigue.deliot@justice.fr</a>
Erwan DIEU	Sociologue, criminologue, ADAVIP Tours. Directeur de l'association de recherches en criminologie appliquée. <a href="mailto:dieu.erwan@gmail.com">dieu.erwan@gmail.com</a>
Roger FONTAINE	Professeur de psychologie du développement, directeur de l'EA 2114. Université de Tours. Département de psychologie. 3, rue des Tanneurs 37000 Tours. <a href="mailto:roger.fontaine@univ-tours.fr">roger.fontaine@univ-tours.fr</a>
Sam HAMIDI	Psychologue, expert judiciaire près la cour d'appel de Poitiers. 92, boulevard Emile DELMAS. 17000 La Rochelle. <a href="mailto:sam.hamidi17@gmail.com">sam.hamidi17@gmail.com</a>
Carol JONAS	Psychiatre, docteur en droit pénal, expert judiciaire. Psychiatrie A. CHU de Tours. 37044 Tours Cedex 9. <a href="mailto:c.jonas@chu-tours.fr">c.jonas@chu-tours.fr</a>
Isabelle LAROQUE	Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation d'Indre et Loire. 2, rue Albert Dennerly. 37000 Tours.
Dominique LIZE	Directrice de la maison d'arrêt de Tours. 20, rue Henri Martin. 37000 Tours. <a href="mailto:dominique.lize@justice.fr">dominique.lize@justice.fr</a>
Magali NORQUET	Substitut du procureur de la République. Tribunal de Grande Instance de Tours. 2, place Jean Jaurès. 37928 Tours Cedex 9. <a href="mailto:magali.norquet@justice.fr">magali.norquet@justice.fr</a>
Paul M'BANZOULOU	Docteur en droit HDR, Directeur du département de la recherche (CIRAP) de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire. 440 avenue Michel Serres. CS10028. 47916 Agen Cedex 9. <a href="mailto:Paul.Mbanzoulou@justice.fr">Paul.Mbanzoulou@justice.fr</a>
Valérie PENNEQUIN	Professeur de psychologie du développement. Université de Tours. Département de psychologie. 3, rue des Tanneurs 37000 Tours. <a href="mailto:valerie.pennequin@univ-tours.fr">valerie.pennequin@univ-tours.fr</a>
Olivier SOREL	Docteur en psychologie cognitive. <a href="mailto:olivier.sorel@univ-tours.fr">olivier.sorel@univ-tours.fr</a>
Véronique TELLIER CAYROL	MCU HDR droit pénal. UFR de droit. 5à, avenue Jean Portalis. 37200 Tours. <a href="mailto:Veronique.tellier@univ-tours.fr">Veronique.tellier@univ-tours.fr</a>
Michèle VITRY	Psychologue, victimologue, expert judiciaire près la cour d'appel de Paris. 10 rue de Chaligny. 75012 Paris. <a href="mailto:mj.vitry@free.fr">mj.vitry@free.fr</a>

# Université François-Rabelais de Tours

## Annexe 3 - 1

### FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

### DU-DIU HORS SUFCO

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
<b>FRAIS DE PERSONNELS</b>		
<b>Enseignants titulaires</b>		
Heures TD (12,50 HED*40.91)	511.37 €	25% d'heures financées par la formation initiale (75% par le SUFCO)
Charges 5%	25.56 €	
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
<b>Intervenants vacataires</b>		
Heures TD (18.50 HED*40.91)	756,83 €	25% d'heures financées par la formation initiale (75% par le SUFCO)
Charges 42,96%	325.13 €	
<b>Prestations sur facture</b>		
<b>Personnels IATOS Titulaires</b>		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
<b>Vacataires non enseignants</b>		
Heures		
Charges		
<b>Total frais de personnels</b>	<b>1618.89 €</b>	
<b>FRAIS PEDAGOGIQUES</b>		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie	100 €	
Frais divers		
<b>Total frais pédagogiques</b>	<b>100 €</b>	
<b>FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
<b>Total frais déplacements</b>		
<b>FRAIS GENERAUX</b>		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
<b>Total frais généraux</b>		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
<b>TOTAL 1</b>	1 718,89 €	
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)	<b>343,77 €</b>	soit 20 % du total
<b>TOTAL 2</b> Dépense prévisionnelle totale	<b>2062.66 €</b>	
<b>Coût de la formation (total 2)</b>	<b>2 062,66 €</b>	
<b>Effectif minimum</b>	5 (pour la première année, l'UFR Droit, Economie et Sciences sociales s'engage à prendre en charge le surcoût pour la formation initiale)	
<b>Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)</b>	Droit spécifique : 200 € Droit d'inscription : 188.10 € Droit d'inscription seconde : 121 €	

**EN CAS DE DIFFICULTE pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.**

# Université François-Rabelais de Tours

## Annexe 3 - 2

### ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE

### D. U. – D. I. U. SUFCO

*POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).*

<b>Groupe spécifique en formation continue</b>  <b>Effectif : 15</b>	<b>U. F. R. : DROIT</b>  <b>Responsable : Nicolas Combalbert</b>  <b>Date de début : janvier 2015</b> <b>Date de fin : juin 2015</b>
--	---

PREVISION de RECETTES		
Conventions Entreprise	4 X 1 200.00 €	4 800.00 €
Conventions individuelles	11 X 550.00 €	6 050.00 €
Droits d'inscription	15 X 188.10 €	2 821.50 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>13 671.50 €</b>

PREVISION de DEPENSES	
Enseignement face à face	6 634.00 €
Activités périphériques	€
Frais pédagogiques	2 525.90 €
Service de formation continue	4 511.60 €
Autres services centraux	€
Sous-total	€
Solde composante	€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 671.50 €</b>

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
<b>Enseignements (face à face)</b>		
Rémunérations brutes		3 847.72 €
Charges sociales et fiscales		2 786.28 €
<b>Total face à face</b>		<b>6 634.00 €</b>
<b>Activités périphériques</b>		
Rémunérations brutes		€
Charges sociales et fiscales		€
Indemnité de responsabilité pédagogique		€
Charges sociales et fiscales		€
<b>Total activités périphériques</b>		<b>€</b>
<b>Frais pédagogiques directs</b>		
Frais de déplacements enseignants		821.50 €
Autres frais directs		1 704.40 €
<b>Total frais pédagogiques directs</b>		<b>2 525.90 €</b>
<b>Charges de fonctionnement du service de formation continue</b>		
Frais de fonctionnement du service		4 511.60 €
<b>Total SUFCO</b>		<b>4 511.60 €</b>
<b>Contribution aux dépenses communes de l'Université</b>		
<b>Total Université</b>		<b>€</b>
<b>Solde composante</b>		
Participation aux frais de fonctionnement		€
<b>Total solde</b>		<b>€</b>

Signature de la Directrice du SUFCO



Mme Véronique Brechet

Reçu le : .....

Dossier complet : oui  non 

## DIPLOME D'UNIVERSITE

C.U.

### CREATION

Intitulé :

**Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire**

Composante de rattachement : **UFR Droit, économie et sciences sociales (DESS)**

Composante ou Université associée :

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du * Rubrique à compléter par l'U.F.R.
Avis du CEVU	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Décision du CA	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du

<b>Enseignant(s) responsable(s)</b> <i>(2 au maximum)</i>	<b>Nom :Christine Fauvelle-Aymar</b>	<b>Statut : MCF</b>  <b>Section CNU : 05</b>		
	<b>UFR de rattachement : UFR DESS</b>	<b>Téléphone : 02.47.36.10.69</b>  <b>E-mail : fauvelle@univ-tours.fr</b>		
	<b>Nom :</b>	<b>Statut :</b>		
	<b>UFR de rattachement : UFR DESS</b>	<b>Téléphone :</b>  <b>E-mail :</b>		
<b>Niveau de recrutement</b> <i>(Niveau d'entrée)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Inférieur ou égal au bac <input type="checkbox"/> Bac+1 <input type="checkbox"/> Bac+2 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/> Bac+4 <input type="checkbox"/> Bac+5 <input type="checkbox"/> Bac+6 et PLUS			
<b>Niveau de sortie</b>	<input type="checkbox"/> Bac+1 <input type="checkbox"/> Bac+2 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/> Bac+4 <input type="checkbox"/> Bac+5 <input type="checkbox"/> Bac+6 et plus			
<b>Public(s) concerné(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Poursuite d'études <input type="checkbox"/> Formation continue  Etudiant <input checked="" type="checkbox"/> <b>OU</b> Groupe spécifique (FC) <input type="checkbox"/>			
<p><b>Droit d'inscription de base</b></p> <p><i>Tarif national annuel équivalent licence</i></p> <p><b>Droit spécifique composante - précisez le montant :</b> <i>1850 euros</i></p> <p><b>Frais de formation continue SUFCO</b></p> <p><i>Stagiaire financé :</i> _____</p> <p><i>Stagiaire non financé :</i> _____</p>				
<b>Objectif(s)</b>	<p>L'objectif de cette formation est la mise en place d'un parcours de formation pour étudiants étrangers non francophones titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires (équivalent au baccalauréat) et désirant intégrer une première année de licence dans l'UFR DESS. Ces étudiants seraient par ailleurs inscrits au CUEFFE dans le cadre d'une formation au français.</p> <p>A l'issue de ce parcours de formation, sous réserve de succès aux différents examens, et d'avoir acquis le niveau B2 de français, les étudiants intègrent une première année de licence de droit, d'économie ou d'AES dans l'UFR DESS.</p>			
<b>Originalité</b>	<p>Cette formation vise à mieux préparer l'insertion à l'UFRT d'étudiants venant souvent de pays aux pratiques scolaires très différentes de celles existant en France. Couplée à une</p>			

	<p>formation linguistique (préparation du niveau de français B2 minimum), cette formation doit permettre d'améliorer l'intégration et la réussite universitaire des étudiants étrangers non francophones.</p> <p>La formation est répartie entre 36h de CM qui se déroulent durant le second semestre (pendant que les étudiants reçoivent une formation de français au CUEFFE) et 60h CM + 60hTD dispensée sur 5 semaines après la fin du second semestre et à l'issue de leur formation au CUEFFE. L'essentiel des enseignements du certificat se tiennent donc après que les étudiants aient acquis un niveau de français suffisant car c'est une condition nécessaire pour qu'ils puissent pleinement profiter de ces enseignements.</p>			
<b>Capacité d'accueil</b>	20 étudiants maximum			
<b>Conditions d'inscription</b>	L'inscription à ce certificat est ouvert à tous les étudiants régulièrement inscrits au CUEFFE dans le programme « DUEF B2 et DUEF C1 mention insertion universitaire »			
<b>Durée totale de la formation :</b>	<b>Cours : 96H</b> <b>TP : 0</b> <b>TD : 60 H</b>	<b>Stages</b> <b>NON</b>	<b>Autre(s)</b>	
<b>Production d'un mémoire</b>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>			
<b>Durée des Etudes :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2ans			
<b>Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages....</b>				
<i>(annexe 1)</i>				
<b>Moyens</b> (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) :				
<b>Modalités de contrôle des connaissances</b>	nature, durée des épreuves, matières, coefficients, ect			
	<i>(annexe 1)</i>			
<b>Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation</b>				
<i>(annexe 2)</i>				
<b>Evaluation financière :</b>				
<i>(annexe 3)</i>				
<b>Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2</b>				
<i>(annexe 4)</i>				
Sans objet – Formation nouvelle				

<b>Observations particulières :</b>	
<b>Date d'ouverture :</b> Année universitaire 2014/15	

**Date et signature du ou des  
responsable(s) de la formation**

## Université François-Rabelais de TOURS

### Annexe 1 MAQUETTE

**U.F.R :** DESS

Diplôme : Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire

Filière : Droit, Economie, AES

Nom du responsable du diplôme :

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session	
Introduction disciplinaire	Vie politique et institutions publiques	12			1	ET	O/ET			
	Introduction au droit	12			1	ET	O/ET			
	Introduction à l'économie	12			1	ET	O/ET			
Droit privé	Droit civil – droit de la famille	20	20		1	CC	O/ET			
Droit public	Droit constitutionnel	20	20		1	CC	O/ET			
Economie	Economie générale	20	20		1	CC	O/ET			
Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP)										

\* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.



## Annexe 2 FICHE “ENSEIGNANTS”

**Intitulé : Certificat d’aptitude à l’insertion universitaire**

<b>Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation</b>	
<b>Nom, statut et discipline</b>	<b>Coordonnées</b> (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)
<b>Alain CLEMENT, MCF, Economie (CNU 05)</b>	<b>UFR DESS, <a href="mailto:alain.clement@univ-tours.fr">alain.clement@univ-tours.fr</a></b>
<b>Christine FAUVELLE-AYMAR, MCF, Economie (CNU 05)</b>	<b>UFR DESS, <a href="mailto:fauvelle@univ-tours.fr">fauvelle@univ-tours.fr</a></b>
<b>Marie-Laure GELY, MCF, Droit public (CNU 02)</b>	<b>UFR DESS, <a href="mailto:marie-laure.gely@univ-tours.fr">marie-laure.gely@univ-tours.fr</a></b>
<b>Franck JUREDIEU, MCF, Droit privé (CNU 01)</b>	<b>UFR DESS, <a href="mailto:franck.juredieu@univ-tours.fr">franck.juredieu@univ-tours.fr</a></b>
<b>Pierre MOUZET, MCF, Droit public (CNU 02)</b>	<b>UFR DESS, <a href="mailto:pierre.mouzet@univ-tours.fr">pierre.mouzet@univ-tours.fr</a></b>

# Université François-Rabelais de Tours

## Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

### Annexe financière Certificat / Institut de Touraine (IEFT)

Dépenses		Unité	Total
<b>Volet 1 - CUEFEE (février à mai)</b>			
<b>Enseignement au CUEFEE</b>			
TD	48	Heures (a)	2 061,92 €
<b>Administration CUEFEE</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 1)			618,57 €
<b>TOTAL Volet 1 CUEFEE</b>			<b>2 680,49 €</b>
<b>Volet 2 - UFR DESS (juin à mi-juillet X+2)</b>			
<b>Enseignement UFR DESS</b>			
CM spécifique	96	Heures (a)	6 185,75 €
TD spécifique	60	Heures (g)	3 387,40 €
<b>Administration UFR DESS</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 2)			2 871,94 €
<b>TOTAL Volet 2 UFR DESS</b>			<b>12 445,09 €</b>
<b>TOTAL 1</b>			<b>15 125,58 €</b>
<b>Frais généraux à reverser à l'établissement (25/80 du TOTAL 1)</b>			<b>4 726,74 €</b>
<b>TOTAL 2</b>			<b>19 852,32 €</b>
	<b>Net</b>	<b>Brut</b>	
<b>Heure d'enseignement (a)</b>	38,84 €	42,96 €	
<b>heure d'enseignement extérieur (g)</b>		56,46 €	
avec charge supplémentaires de 13,50 euros			
<b>Pourcentage pour charge administrative au CUEFEE et à l'UFR DESS</b>		30%	

	De 10 à 14	De 15 à 25
<b>Frais d'inscription</b>		
Frais d'inscription au DUEFEE (volet 1)	500 €	500 €
Frais d'inscription pour le certificat (volet 2)	1 850 €	1 500 €
<b>TOTAL frais d'inscription</b>	<b>2 350 €</b>	<b>2 000 €</b>

<b>Pour un étudiant</b>		
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	500 €	500 €
dont droits de base		
dont médecine préventive		
dont droits spécifiques	500,00 €	500,00 €
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	375,00 €	375,00 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	125,00 €	125,00 €
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	1 850 €	1 500 €
dont droits de base inscription première	183 €	183 €
dont médecine préventive	5,10 €	5,10 €
dont droits spécifiques	1 661,90 €	1 311,90 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	1 246,43 €	983,93 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	415,48 €	327,98 €

<b>Recettes pour un effectif de X étudiants</b>	<b>10</b>	<b>15</b>
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	5 000 €	7 500 €
dont droits de base (aucun car simple module)	0 €	0 €
dont médecine préventive	0,00 €	0,00 €
dont droits spécifiques	5 000,00 €	7 500,00 €
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	3 750,00 €	5 625,00 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	1 250,00 €	1 875,00 €
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	18 500 €	22 500 €
dont droits de base inscription première	1 830 €	2 745 €
dont médecine préventive	51 €	77 €
dont droits spécifiques	16 619,00 €	19 678,50 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	12 464,25 €	14 758,88 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	4 154,75 €	4 919,63 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>23 500 €</b>	<b>30 000 €</b>
dont au CUEFEE	3 750,00 €	5 625,00 €
dont à l'UFR DESS	12 464,25 €	14 758,88 €
dont à l'établissement	5 404,75 €	6 794,63 €
dont en droits de base	1 830,00 €	2 745,00 €
dont pour la médecine préventive	51,00 €	76,50 €

**conseil d'administration du 17 mars 2014**

Commission des moyens du 28 février 2014

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DSF

**DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT POUR ADOPTER DES BUDGETS RECTIFICATIFS**

Le décret 2010 – 1652 du 28 décembre 2010, modifiant le décret numéro 2008 – 618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des EPCSP bénéficiant des RCE, dispose que « le conseil d'administration peut déléguer au président ou au directeur de l'établissement dans les conditions fixées à l'article L 712 – 3 du code de l'éducation, le pouvoir d'adopter des décisions modificatives du budget [budget rectificatifs] ».

Ce budget rectificatif est porté à la connaissance du conseil d'administration lors de sa prochaine séance.

Il est proposé au conseil d'administration d'autoriser le président à adopter des budgets rectificatifs de nature technique, notamment à la clôture de l'exercice budgétaire.

Il en rendra compte au conseil d'administration, à la séance budgétaire suivante ou bien, dans le cas d'un budget rectificatif de toute fin d'exercice, lors de la présentation du compte financier de l'établissement.

---

*Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide*

- D'autoriser M. Le président à adopter des budgets rectificatifs, dans la limite des cas suivants :
  - o opérations d'inventaire nécessaire à la clôture comptable de l'exercice,
  - o changements de masse pour ajuster le financement de la masse salariale en fin d'exercice.
- Monsieur le président en rendra compte lors de la présentation du compte financier.

Conseil d'administration du 17 mars 2014  
**Commission des moyens du 28 février 2014**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DSF

**MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DES MAPA  
RELEVEMENT DU SEUIL CONCERNANT LES ACHATS DU SECTEUR DE LA RECHERCHE**

Dans le cadre du règlement intérieur des marchés actuel, les achats du secteur de la recherche (réalisés sur un centre financier de type RXXX conformément à l'ordonnance du 6 juin 2005 dite « ordonnance Recherche »), font l'objet d'une consultation obligatoire de trois fournisseurs, pour un montant estimé entre 20 000 à 50 000 € HT (consultation néanmoins recommandée en deçà de 20 000 € HT).

À la lumière de l'expérience, depuis l'instauration de ce seuil dans notre règlement intérieur, des contraintes spécifiques de ce secteur, il est envisagé de faire évoluer ce seuil interne.

Il est donc proposé de relever le seuil actuel de 50 000 € à 90 000 € HT pour l'application des règles de publicité de procédure d'achat pour le secteur de la recherche.

*Sur proposition de la commission des moyens, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :*

- D'approuver le relèvement à 90 000 € pour l'application des règles de publicité de procédures d'achat, dans le secteur de la recherche.



## EXTRAIT n° 2 du compte rendu du Conseil Plénier De l'UFR des Sciences Pharmaceutiques Séance du 13 février 2014

**Directeur** : Monsieur Alain GUEIFFIER

**Asseseurs** : Monsieur Stéphane CHEVALIER, Monsieur Hervé MARCHAIS

**Asseseur étudiant** : Madame Léa DEWAELE

**Membres présents : voix délibératives**

Monsieur IGOR CHOURPA, Monsieur Daniel ANTIER, Monsieur Denys BRAND, Monsieur Gilles THIBAUT, Madame Marie-Claude VIAUD-MASSUARD, Madame Gaëlle GLEVAREC, Monsieur Matthieu JUSTE, Madame Karine MAHEO, Monsieur Hassan ALLOUCHI, Madame Sylvie BIGOT, Madame Vicky FELICIANI

**Etaient présents à titre consultatif :**

Madame Dominique VAILLANT, Madame Cécile ENGUEHARD-GUEIFFIER, Madame Martine COURTOIS, Monsieur Dominique ERNOUF, Madame Gwenola LAVEIX,

**Ont donné procuration :**

Monsieur Pierre-Clovis TAUBER à Madame Gaëlle GLEVAREC

Madame Pascale BOISSE à Madame Sylvie BIGOT

Monsieur Philippe MEUNIER à Monsieur Daniel ANTIER

Monsieur Gérard GERNOT à Monsieur Hassan ALLOUCHI

Monsieur Arnaud LECOFFRE à Madame Vicky FELICIANI

Monsieur Mathieu DRAUSSIN à Madame Vicky FELICIANI

**Excusés** : Madame Véronique MAUPOIL, Monsieur Bernard YVONNET, Madame Laurence DECLERCK, Monsieur Yann FREHEL, Monsieur José SALLOUM, Monsieur Philippe MARTY

### ➤ **Tarifs de location (Voir document joint)**

Les tarifs de location de salle sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ➤ **Vente de T-shirts et sweat-shirts**

Des T-shirts et sweat-shirts « UFR des Sciences Pharmaceutiques Philippe Maupas » sont proposés à la vente auprès du personnel et des étudiants au prix de :

- T-shirts : 5,00 euros
- Sweat-shirts : 25,00 euros

**Ces tarifs sont votés à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Le Doyen de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques  
« Philippe MAUPAS »

Pr Alain GUEIFFIER.

## TARIFS LOCATION DE SALLE

**Commission des moyens du 28/02/2014**

TYPE DE SALLE Tarifs en €	HEURE	DEMI-JOURNEE	JOURNEE	SEMAINE
Salle non équipée - HT	12,5	41,67	66,67	291,67
Salle équipée - HT	20,83	70,83	108,33	416,67
A30-A40 (115 places) A50 (120 places) -HT	24	83,33	133,33	541,67
Amphithéâtre A10 - HT	37,5	125	191,67	750
Hall – TARIF TTC	-	250	500	-

Remarque : Ces tarifs sont hors-taxes, à l'exception de la location du hall, qui n'est pas un local aménagé au sens fiscal.

Conseil d'UFR du 13 février 2014